

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conférence de presse du Représentant permanent de la Fédération de Russie et Président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, M. Vitaly Churkin

La situation au Moyen-Orient, notamment en Syrie, et la sélection du prochain Secrétaire général de l'ONU domineront le programme de travail du Conseil de sécurité au mois d'octobre, a annoncé, ce soir devant la presse, le Représentant permanent de la Fédération de Russie, M. Vitaly Churkin, dont le pays assure la présidence mensuelle de cet organe.

« C'est le tour de l'Europe orientale et nous souhaiterions une femme au poste de Secrétaire général, qui soit populaire à travers le système des Nations Unies », a également déclaré M. Churkin en sa qualité nationale, lors d'une conférence de presse, au Siège de l'ONU, à New York.

Cette fois-ci, en sa capacité de Président du Conseil, il a précisé qu'un sixième tour de scrutin à bulletin secret aurait lieu à huis clos le 5 octobre, au cours duquel seraient utilisées, pour la première fois, des couleurs différentes pour les membres permanents, qui peuvent exercer leur droit de veto.

Le Président a indiqué que ce tour de scrutin devrait être suivi d'un vote en séance publique au cours duquel le Conseil déterminerait s'il est en mesure de recommander un candidat à l'Assemblée générale ou s'il doit « tout reprendre depuis le début ».

M. Churkin a dévoilé un programme de travail préliminaire qui prévoit pas moins de huit séances du Conseil consacrées à la situation au Moyen-Orient, dont cinq consultations à huis clos, trois d'entre elles relatives à la Syrie, sur les volets politique, humanitaire et sur la question des armes chimiques. Le Conseil s'était déjà penché à plusieurs reprises ces derniers jours au chevet de ce pays en guerre depuis 2011, et où la cessation des hostilités agréée par la Russie et les États-Unis le 9 septembre a été émaillée de plusieurs violations.

Répondant à des journalistes, le Président a confirmé que la France avait fait circuler un projet de résolution appelant à rétablir le cessez-le-feu et prévoyant un mécanisme de surveillance. Pour sa délégation toutefois, la meilleure option est encore d'exécuter la décision agréée par le Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) sous les auspices du Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, et du Ministre des affaires étrangères russe, M. Sergey Lavrov, regrettant que cela n'ait pas été possible jusqu'à présent.

Un autre projet de résolution à l'étude ce mois-ci avait été précisément présenté le 23 septembre dernier par le Chef de la diplomatie russe. Ce texte, a rappelé le Président du Conseil, a pour objectif d'inciter la communauté internationale à se mobiliser pour mettre fin « au terrorisme et aux idéologies extrémistes violentes » prônés par des groupes comme Daech, Front el-Nosra ou Al-Qaida sur Internet et les réseaux sociaux. Il a espéré que la résolution rallierait les soutiens des membres du Conseil et au-delà.

Au-delà de la Syrie, a poursuivi le Président, le Conseil examinera la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, lors d'un débat public trimestriel le 19 octobre. Il organisera également une réunion « selon la formule Arria » sur les colonies de peuplement israéliennes. Des consultations sont également prévues sur l'état de la mise en œuvre de la résolution 1559 (2004), relative au respect de la souveraineté et de l'indépendance politique du Liban.

Enfin, le 20 octobre, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, présentera aux membres du Conseil les derniers développements dans ce pays, notamment sur le plan politique.

Parmi les autres temps forts du programme de travail du Conseil, figure le débat public consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, qui sera l'occasion de faire un bilan semestriel des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), document pionnier qui impose aux parties à un conflit de respecter les droits des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit. Ce débat aura lieu le 25 octobre.

Deux autres débats sont prévus ce mois-ci, a relevé le Président du Conseil. Le premier, organisé le 28 octobre, portera sur la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en particulier l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), l'Organisation de coopération de Shanghai et la Communauté d'États indépendants (CEI).

Le second débat, qui se tiendra le 11, donnera aux membres du Conseil l'occasion d'évaluer les activités récentes de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), dont le mandat doit être prorogé le 13 octobre. Dans son dernier rapport en date, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, recommande au Conseil de le proroger de six mois, jusqu'au 15 avril 2017, en maintenant l'effectif actuellement autorisé du « personnel en tenue ». Une réunion privée avec les pays contributeurs de troupes à la MINUSTAH est par ailleurs prévue pour le 4 octobre.

Le 6 octobre, a indiqué M. Churkin, le Conseil devrait également adopter une résolution en vue de renouveler l'autorisation donnée aux États Membres concernés d'arraisonner les navires naviguant en haute mer au large des côtes libyennes, s'ils sont suspectés d'être utilisés pour le trafic de migrants ou la traite d'êtres humains en provenance de Libye.

Les activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) feront l'objet d'une séance d'information publique, suivie de consultations, les 6, 10 et 11 octobre, respectivement.

Quant aux activités de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), elles seront au programme du Conseil dès demain, le mardi 4 octobre.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.